

ASSEMBLÉE NATIONALE
18 janvier 2021

LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE ANIMALE - (N° 3661)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE179

présenté par
Mme Romeiro Dias, rapporteure

ARTICLE 14

À la première phrase de l'alinéa 4, substituer aux mots :

« sont plus »

les mots :

« peuvent être »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.